

LE MENSUEL de l'école Philippe-Labarre

Septembre 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
29 août	30	31 18h30 : Rencontre parents-enseignants (2 ^e et 3 ^e cycle)	1^{ER} Fête de la rentrée (AM) 18h30 : Assemblée générale 19h30 : Rencontre parents-enseignants (préscolaire et 1 ^{er} cycle)	2 Journée pédagogique SDG : Épluchette de blé d'Inde
5 CONGÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20 19h00 : Conférence de Jasmin Roy	21 Journée pédagogique SDG : Cueillette de citrouilles	22	23
26	27 18h45 : Conseil d'établissement	28	29	30 Journée de déclaration de clientèle

PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE

Comme vous le savez, l'école Philippe-Labarre met de l'avant une pédagogie entrepreneuriale. Durant leur parcours scolaire, les élèves vivront plusieurs projets entrepreneuriaux, en plus de participer aux activités d'au moins une véritable entreprise installée à l'école. Douze valeurs entrepreneuriales sont également travaillées avec les élèves : la motivation, le sens des responsabilités, l'initiative, la persévérance, l'effort, la détermination, la créativité, la solidarité, l'esprit d'équipe, l'autonomie, la débrouillardise et la confiance en soi.



Chaque année, quelques-unes de ces valeurs sont privilégiées dans les projets, les activités spéciales et les apprentissages faits en classe. L'enseignant(e) de votre enfant vous informera des valeurs ciblées à son niveau. Des périodes de valorisation sont prévues au sein de l'école. Nous invitons également les parents à travailler ces valeurs à la maison, afin que les élèves puissent comprendre qu'il s'agit d'habiletés globales qu'ils peuvent réinvestir autant à l'école, à la maison et dans l'ensemble de leur vie.

CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Nous avons un nouveau code de vie cette année et quelques modifications ont été apportées aux règlements de l'école. Nous vous invitons à lire toute l'information dans l'agenda de votre enfant si ce n'est déjà fait. Une fois que vous en avez pris connaissance, nous vous demandons de signer l'agenda pour nous le signifier. Tout au long de l'année, les élèves seront accompagnés, afin de se donner une compréhension commune de notre code de vie. Sur le site Internet de l'école, vous pourrez également consulter notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.



philippe-labarre.csdm.ca

LE MENSUEL de l'école Philippe-Labarre

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Par mesure de sécurité, nous demandons aux parents d'**attendre les élèves à l'extérieur de la cour d'école** en tout temps. De plus, si un élève ou un parent doit entrer dans l'école après en être sorti à la fin des classes, il doit passer par la porte de l'entrée principale sur la rue Fletcher.



Nous rappelons également que **les surveillants sortent dans la cour à 8 h le matin et à 12 h 50 après le dîner**. Avant ces heures, il n'y a donc aucune surveillance assurée. Aussi, les enfants qui ne sont pas accompagnés de leur parent doivent obligatoirement entrer dans la cour dès qu'ils arrivent à l'école afin que nous puissions assurer une surveillance adéquate. **Pour les élèves du 3^e cycle, il est essentiel de ne pas arriver trop tôt, car la cour nord est réservée au service de garde jusqu'à la sortie des surveillants.**

À la fin des classes, tous les élèves doivent quitter la cour et se rendre à la maison. Il est impossible pour nous de savoir qui a la permission ou non de jouer dans la cour d'école après l'école. Notre responsabilité est de s'assurer que tous les élèves quittent l'école ou se rendent au service de garde.



Nous vous demandons aussi de nous remettre très rapidement la **fiche santé** de votre enfant afin de nous permettre d'assurer un suivi rapide en cas d'accident ou en cas d'urgence. De plus, il est impératif que nous ayons **plusieurs numéros de téléphone** pour vous joindre en cas de besoin, dont **au moins un d'une autre personne qui vous connaît bien** (contact d'urgence).



Comme des travaux se dérouleront tout au long de l'année scolaire, certaines précautions doivent être prises, particulièrement lors des déplacements entre l'école et la maison. Ainsi, il est essentiel que **les élèves n'utilisent pas le trottoir de la rue Bilaudeau** qui longe l'école, car il y aura beaucoup de circulation de véhicules liés au chantier. Ils devront se rendre à l'école par la rue Fletcher. Aussi, si vous venez reconduire votre enfant en voiture, il faudra s'assurer de **libérer la rue près de l'entrée de la cour et ne pas se stationner en double**. Nous vous invitons à stationner votre véhicule plus loin ou à opter pour des déplacements à pied.



Vous avez reçu cette semaine un dépliant bleu produit par le SPVM intitulé **La rentrée en toute sécurité**. En plus de quelques conseils pour assurer la sécurité de vos enfants, vous y retrouverez des renseignements sur les différentes infractions les plus fréquentes aux abords des écoles, ainsi que les amendes possibles, tant pour les piétons que pour les automobilistes. De nombreuses patrouilles policières se tiendront près des écoles au cours des prochaines semaines. Soyez prudents et vigilants... pour la sécurité de nos enfants! Les parents qui habitent le Faubourg Contrecoeur recevront également des renseignements supplémentaires concernant les corridors scolaires et le brigadier situé au coin de la rue Sherbrooke Est et de la rue Fletcher.

FRAIS SCOLAIRES

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez payer l'agenda, les cahiers et les articles achetés par l'école. Si vous voulez prendre une entente de paiement, il faut communiquer avec la direction le plus rapidement possible.

LE MENSUEL de l'école Philippe-Labarre



RENCONTRE DE PARENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Des rencontres parents-enseignants se tiendront dans les classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année, le mercredi 31 août à 18h30. Pour les classes du préscolaire et du 1^{er} cycle, ces rencontres se dérouleront le jeudi 1^{er} septembre à 19h30.

À 18h30 le jeudi 1^{er} septembre, tous les parents sont invités à participer à l'assemblée générale de l'école. La direction et le conseil d'établissement de l'an dernier s'adresseront à vous pour vous présenter un bilan de l'année 201-201, ainsi que plusieurs éléments importants pour cette nouvelle année scolaire. Nous procéderons aussi à l'élection du conseil d'établissement 2016-2017, ainsi qu'à la formation de l'organisme de participation des parents. Cette année, trois postes seront en élection au conseil d'établissement. Nous vous attendons en grand nombre.



AU-DELÀ DE L'INTIMIDATION : ADMETTRE LA DIFFÉRENCE **CONFÉRENCE DE JASMON ROY**

Le **mardi 20 septembre à 19h**, le conseil d'établissement organise une conférence destinée aux parents. Nous aurons la chance d'accueillir monsieur Jasmin Roy qui viendra nous entretenir de l'acceptation des différences. Vous recevrez plus de détails à ce sujet dans une communication qui vous sera envoyée le 12 septembre.

BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous donner un coup de main pour certaines activités de l'école (sorties, activités en classe, bibliothèque, entreprise, caisse scolaire, etc.). Si vous avez du temps à nous donner, demandez à l'enseignante de votre enfant de vous remettre un formulaire où vous pourrez nous faire part de vos intérêts et disponibilités.



JOURNÉE DE DÉCLARATION DE CLIENTÈLE (30 septembre)

Le 30 septembre est la journée officielle de la déclaration de la présence des élèves à l'école. Il est donc très important que tous les enfants soient présents. Si votre enfant est absent, vous devrez venir signer le formulaire attestant qu'il est bien inscrit à l'école Philippe-Labarre et qu'il la fréquente.



FRAIS DE SERVICE DE GARDE ET DE SERVICE DE DÎNER

Nous vous rappelons que tous les frais pour ces services doivent être payés à l'avance chaque mois (à moins d'une entente autre avec la technicienne ou la direction). Un état de compte est envoyé à chaque début de mois et vous devez vous assurer que le compte est acquitté à temps. À défaut de payer dans des délais raisonnables, le droit aux services sera retiré à l'enfant.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (2 et 21 septembre)

Lors des journées pédagogiques, le service de garde est ouvert et accueille uniquement les enfants qui y sont inscrits. **Il faut respecter la date limite d'inscription à ces journées pédagogiques sans quoi votre enfant ne pourra pas y être accueilli.** Nous vous rappelons, que les règles budgétaires adoptées par la CSDM déterminent les frais de garde à 9\$ pour les journées pédagogiques. Des frais pour des activités spéciales ou des sorties peuvent également s'ajouter.

LE MENSUEL de l'école Philippe-Labarre



MESSAGES POUR LA MAISON ET ENVIRONNEMENT

Au plus tard au début octobre, nous enverrons seulement un document par famille lorsque des coupons-réponses ne seront pas requis. C'est l'enfant le plus jeune de la famille qui recevra le document en question.

LOISIRS ST-JUSTIN

Chaque année, l'organisme des Loisirs St-Justin offre plusieurs activités sportives et culturelles à nos jeunes et aux adultes du quartier. Les activités se déroulent dans les locaux des écoles avoisinantes, ainsi que dans les locaux de l'organisme. Des informations additionnelles seront disponibles sous peu. Les inscriptions se dérouleront les 7 et 8 septembre de 16h à 20h au 5025 rue Joffre. Vous pouvez consulter la programmation offerte en vous rendant sur le site des Loisirs St-Justin : <http://www.loisirstjustin.org/programmation/>



PROJETS DE RÉCUPÉRATION À L'ÉCOLE

Alliant nos missions environnementales et entrepreneuriales, nous organisons à l'école la récupération de plusieurs articles. Depuis plusieurs années, nos élèves et certains organismes caritatifs profitent de ces collectes. Voici les articles que nous récupérons à l'école.

- Goupilles de canettes
- Attaches à pain
- Bouchons de liège
- Piles
- Cartouches d'encre (jet d'encre et laser)
- Canettes et bouteilles de plastique vides consignées
- **Téléphones cellulaires – Nouveau!**



À titre d'exemple, les **goupilles** et les **attaches à pain** sont remises à la Fondation Hospitalière Maisonneuve-Rosemont qui investit dans des aménagements (salles de jeux, aires communes...) pour les enfants qui fréquentent le pavillon pédiatrique de cet hôpital.



Du nouveau cette année! Le comité d'élèves responsable de l'environnement et de l'entrepreneuriat à l'école a choisi d'appuyer la Fondation Mira qui offre gratuitement des chiens guide à des personnes handicapées. En plus des téléphones cellulaires, toutes les **cartouches d'imprimantes laser et à jet d'encre** seront dorénavant remises à cette fondation. En juin dernier, une dizaine de boîtes pleines ont été remises à cet organisme au nom de l'école.

Si vous avez de ces articles à disposer, vous pouvez les envoyer à l'école par vos enfants ou venir les déposer au secrétariat.

BON MOIS!!! BONNE RENTRÉE SCOLAIRE!!!

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE PHILIPPE-LABARRE